

Beauceville, le 17 novembre 2006

Madame Renée Poliquin
Secrétaire de la commission
Bureau d'Audiences Publiques
sur l'Environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, QC G1R 6A6

Objet : 1-Rang Saint-Charles
2-Mario Grondin

Madame,

Suite à la rencontre que nous avons eu à Ville de Saint-Georges jeudi le 9 novembre dernier à la dernière journée de vos séances du BAPE, voici les développements.

1-RANG SAINT-CHARLES

J'ai contacté tous les propriétaires voir liste en annexe. Des 38 propriétaires 25 ont répondu dont 21 on dit « oui » et 4 sont contre à ce que le rang Saint-Charles serve de voie de desserte au Parc Industriel et comme voie d'urgence, le long de l'autoroute mais du côté OUEST.

Je voudrais quand même conserver la voie de desserte du côté EST de l'autoroute. La seule chose que je souhaitais changer c'était la non construction d'un « *Underpass* » ou « *Overpass* » au-dessus de l'autoroute à partir de la Route du Golf jusqu'au rang Fraser vers Ville de Saint-Georges.

Des démarches ont été entreprises avec le Ministère du Transport dans ce sens suite au travail additionnel qu'a fourni la firme Tecsult. Le tout est en bonne voie de réalisation suivant la permission que vous donnerez.

Tel que je vous l'ai mentionné, je souhaiterais que la CPTAQ soit sensibilisée, peut-être par vous, si c'est possible, à l'effet que le seul endroit où Beauceville puisse prendre de l'expansion et avoir une zone commerciale c'est entre le rang Saint-Charles et l'autoroute en direction de Ville de Saint-Georges du côté OUEST de l'autoroute.

Vous vous rappelez sans doute qu'il y a eu très peu de mémoire qui ont été soumis au BAPE qui parlait encore du tracé EST et du tracé OUEST.

2- MARIO GRONDIN

Dans le but de tenter de négocier un règlement à l'amiable de la chose, je me suis permis de contacter Monsieur Mario Grondin de Beauceville, celui même qui a comparu deux fois devant vous comme individu en propre et propriétaire de la Ferme Grondinville et via l'UPA (section des Érables) comprenant Beauceville-Saint-Victor en son nom propre et au nom de l'UPA.

La Ville de Beauceville, je dois vous en informer, a acquis trois terres voisines de celles de Monsieur Mario Grondin. La première des terres, celle la plus près de chez lui a été entièrement déboisée, par les propriétaires avant qu'elle ne soit cédée à la ville, c'est donc dire qu'elle est maintenant propice pour faire un terrain en culture destinée au pâturage des vaches car Monsieur Grondin se spécialise en production laitière.

J'ai offert à Monsieur Grondin, s'il trouvait les moyens de transformer cette terre de 3 arpents de large par environ 1.7 kilomètres, en terrain propice à ses vaches.

Je lui ai dit que j'étais prêt à lui louer ses trois arpents sur une période de 5, 10 voire même 20 ans dépendant de ses besoins.

Je travaille présentement à l'élaboration d'un projet prévoyant que si Monsieur Grondin investissait sur le terrain, que je pourrais lui rembourser ses frais si je suis obligé de ramasser à nouveau la terre au bout de 5, 10, 15 ou 20 ans.

Je vous envoie donc, à l'intérieur des délais que vous m'avez donnés, tous ces papiers qui sont sans doute relatif à la décision que vous aurez à prendre et/ou suggestions que vous aurez à faire.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à la présente et je vous remercie de l'ouverture d'esprit que vous avez manifesté pendant la tenue des audiences tant à Beauceville qu'à Ville de Saint-Georges.

Je sais, que maintenant, vous êtes très aux faits, vous avez en tête la topographie de ce secteur et vous savez très bien ce que je vous explique.

Si jamais d'autres informations étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi et je m'empresserai de m'y conformer autant que possible. Je vous fournirai tout autre développement relatif à ce sujet.

Merci à l'avance pour toute la considération que vous porterez à la présente.

Bien à vous

Jean-Guy Bolduc
Maire de Beauceville